

# COMPTE RENDU DE LA REUNION ANNUELLE DES AUXILIAIRES DE VIE

Stotzheim, le 14 décembre 2007

par l'auxiliaire de vie Catherine (secteur Obernai)  
avec l'aimable participation de Mme Louise Voynet

## I. Le bilan d'activité en 2007

### A. Les auxiliaires de vie

"P.A. Services" compte 68 auxiliaires de vie à ce jour (71 fin 2006), dont 4 responsables de secteur. La profession se masculinise ; l'âge moyen tourne autour de 37 ans.

30 auxiliaires ont été embauchées courant 2007 ; 33 ont quitté l'Association, pour la plupart par démission.

#### Les niveaux :

Niveau 2 : 33 auxiliaires  
Niveau 3 : 51 auxiliaires  
Niveau 4 : 15 auxiliaires  
Niveau 5 : 1 auxiliaire

#### L'ancienneté :

Moins d'un an : 19  
1 an : 13  
2 ans : 10  
3 ans : 9  
4 ans : 6  
5 ans : 2  
6 ans : 1

Un des points forts de "P.A. Services" est la motivation de ses auxiliaires de vie (stabilité par rapport aux autres structures).

Les cadres dirigeants sont Dr Gross et sa collaboratrice Agnès.

### B. Les patients

"P.A. Services" compte 144 patients à ce jour (138 fin 2006). L'âge moyen tourne autour de 82 ans.

71 nouveaux patients ont fait appel à l'Association en 2007 ; 65 l'ont quittée, principalement pour causes de décès ou d'entrée en institution. Les patients vivent pour la plupart seuls ou en couple.

#### Les niveaux de dépendance :

GIR 1 : 18  
GIR 2 : 50  
GIR 3 : 38  
GIR 4 : 40

GIR 5 : 6  
GIR 6 : 0

Le GIR moyen pondéré à "P.A. Services" est de **815**, niveau d'une structure de long séjour.

#### C. Les contrats

615 nouveaux contrats de travail au cours de l'année 2007 : 459 CDD et 156 CDI.

#### D. Les statistiques de paie

En novembre 2007, le salaire moyen net d'une auxiliaire de vie de l'Association tourne autour de 920 euros pour 120 heures travaillées, soit :

**7,74 euros net de l'heure** (le smic est à **6,35 euros**).

#### Le salaire horaire brut par niveau

Niveau 2 : <b>8,73 euros</b> pour <b>8,44</b> dans la convention collective
Niveau 3 : <b>8,92</b> <b>8,48</b>
Niveau 4 : <b>9,00</b> <b>8,54</b>

Les indemnités de déplacement tournent autour de 80 euros par personne en moyenne.

#### E. Domiphone

La moyenne est d'environ 6800 appels par mois, dont 240 qui doivent être corrigés ; les erreurs sont en progression, ce n'est pas acceptable.

## **II. Les projets pour l'année 2008**

#### A. Les réunions

Elles auront lieu les troisièmes jeudi (ou vendredi) du mois ; un compte rendu sera joint aux fiches de paie.

#### B. L'assurance responsabilité professionnelle

La relation entre l'employeur et l'auxiliaire de vie étant contractuelle, une telle assurance est nécessaire. Prise à titre individuel, son coût est de 360 euros par an.

"P.A. Services" négocie un contrat collectif qui reviendrait à 60 euros par personne par an.

#### C. Les demandes d'agrément qualité

2007 a été une année de stress et de contrariété :

- la procédure d'appel concernant le troisième refus d'agrément est toujours en cours,
- une quatrième demande d'agrément qualité a été déposée en juin 2007,
- dialogue de sourds entre "P.A. Services" et les organismes de tutelle...

#### D. L'entrée en certification AFNOR

Pour contourner le problème de l'agrément qualité et pour mieux affirmer encore la qualité du travail fourni au sein de l'Association, "P.A. Services" a décidé de s'engager dans cette certification.

**L'assurance qualité** est une méthode et un système de gestion humaine qui assurent que l'organisme s'est doté des outils, procédures et indicateurs qui permettent d'atteindre les objectifs fixés par la direction.

**La certification** est la reconnaissance par un organisme extérieur habilité, de la mise en œuvre des procédures décrites en vue d'obtenir le niveau de qualité requis pour la satisfaction du patient et de leur conformité par rapport aux

exigences requises par les normes ISO. Les normes ISO (ISO : organisation internationale de normalisation) représentent un référentiel qui sert de base à la mise en place d'un système qualité.

Les avantages pour les auxiliaires de vie :

- professionnalisation de leur métier,
- reconnaissance de leur savoir faire,
- valorisation ("*P.A. Services*" serait la première structure certifiée ISO dans un grand quart Nord Est)

Un ingénieur qualicien a fait passer un audit externe à l'Association, qui est tout à fait dans la norme. Les résultats sont bons, mais il est nécessaire de clarifier les rôles de chacun et d'évaluer les pratiques ; pour ce faire, deux outils de travail seront instaurés :

1. **La fiche de travail** : remplace les informations jadis orales concernant

- le patient (santé, situation familiale, logistique...)
- les missions, les tâches,
- les contrats et les horaires.

2. **Le règlement de fonctionnement** : est un document rattaché au contrat, signé par le patient et l'auxiliaire de vie, qui précise clairement le rôle de chacun (patient, auxiliaire, "*P.A. Services*").

3. En plus de ces deux outils de travail, la norme AFNOR impose également une **enquête de satisfaction annuelle** auprès des patients.

A l'issue de cette rencontre qui a également permis de remercier quelques auxiliaires de vie pour leurs actions particulières en faveur de "*P.A. Services*" au cours de l'année 2007, un buffet et une boîte de chocolats ont été offerts à l'ensemble des participants.

---

---